LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DURABLE
L'agro-écologie en action

Remise des trophées de l'agriculture durable

Au terme des deux grandes phases, régionale et nationale de sélection, Stéphane Le FOLL, ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt a procédé à la remise des prix de la 6e et dernière édition des *Trophées de l'agriculture durable*.
Entouré des membres du jury et de son président, Perico LEGASSE, journaliste spécialiste de l'alimentation, le ministre a tenu à rendre hommage à la qualité du travail des lauréats et a également annoncé l'évolution des *Trophées de l'agriculture durable,* qui deviendront dès le lancement de la prochaine édition, *Les trophées de l'agro-écologie.*

LE PALMARÈS 2013-2014

Dans la catégorie « exploitant » :
Ce prix qui valorise un agriculteur ou un un groupe d'agriculteurs a été remis cette année au GAEC Ursule, situé en Vendée en région Pays-de-Loire. Ce prix est doté de 8 000 euros par le Crédit agricole.

Lauréat **GAEC URSULE**

Prix spécial de la « démarche collective » :
Ce prix créé uniquement au niveau national, récompense un projet dans lequel l'action collective s'inscrit au cœur de la démarche. Parmi les critères retenus, la pertinence du caractère collectif est déterminant. Figurent aussi la diversité des productions, l'adéquation au territoire, la qualité du partenariat ou le degré d'innovation. Le lauréat de ce prix choisi parmi les candidats des catégories « Exploitant » et « Structure », est doté par le Crédit agricole d'une récompense de 4 000 euros. Il est attribué cette année au GAEC Haranea au Pays basque en région Aquitaine.

Lauréat **GAEC HARANEA**

Dans la catégorie « structure » :
Ce prix qui distingue l'action d'une structure (association, chambre d'agriculture...) et dont la vocation est d'accompagner les agriculteurs, n'a exceptionnellement pas été décerné cette année. L'évolution des trophées et leur changement d'identité justifie la position du jury qui s'en explique ainsi : *« aucun des dossiers de candidature des lauréats régionaux, dans la catégorie "structure" de l'édition 2013-2014, ne répond aux critères d'attribution des Trophées de l'Agriculture Durable tels que définis dans leurs statuts ».* Cependant soucieux de préserver la rigueur et la crédibilité de ce prix et d'en faire évoluer les attentes, le jury a préféré accorder une mention spéciale à la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime de Haute-Normandie pour son engagement dans les mesures prises contre l'érosion des sols, votée à l'unanimité.

Mention à **Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
AGRICULTURES PRODUISONS AUTREMENT

Des Trophées de l'agriculture durable ... aux Trophées de l'agro-écologie

Créés par le ministère de l'Agriculture en 2008, les *Trophées de l'agriculture durable* avaient déjà pour objectif de distinguer des démarches individuelles ou collectives exemplaires d'une agriculture conjuguant productivité, respect de l'environnement et vigueur économique.

Qu'est-ce qui change ?

À l'aube du XXIE siècle, la PAC ayant été renégociée jusqu'en 2020 et la loi d'avenir définitivement adoptée au Parlement depuis le 11 septembre 2014, notre agriculture a maintenant les outils qui vont lui permettre de se préparer à un double défi : affronter la compétition économique et mettre en œuvre une transition écologique et énergétique s'appuyant sur un ancrage territorial qui tienne compte de la diversité des cultures pour en faire un atout. Au moment où, partout dans le monde, on ressent l'urgence d'accompagner et de soutenir les mutations de notre agriculture, l'Europe et la France doivent aussi se donner les moyens de faire face.

La création des GIEE (groupements d'intérêt économique et écologique dans la loi d'avenir) illustrent toute la place accordée à l'agro-écologie dans ce projet fournissant de réels moyens d'action en phase avec les réalités de notre époque. Leur objectif est de valoriser tout collectif doté d'une personnalité morale dans lequel des agriculteurs détiennent ensemble la majorité des voix au sein des instances de décision.

La démarche vient des agriculteurs eux-mêmes qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. En associant parfois plusieurs exploitations sur un territoire cohérent, ils favorisent des synergies et en créent de nouvelles. Leurs actions relèvent de l'agro-écologie.

Il était donc logique que les *trophées* s'adaptent à cette évolution et que la priorité soit donnée aux démarches qui y correspondent le mieux. D'abord en changeant de nom : en devenant ***Les Trophées de l'agro-écologie,*** ces distinctions consacrent cette évolution et revendiquent l'importance de l'agro-écologie. En ce sens, les lauréats 2013-2014 sont déjà les préfigurateurs des nouveaux *trophées* car leurs initiatives prennent une nouvelle dimension par une approche plus collective.

Ceci explique aussi la redéfinition des différentes catégories de prix par la création d'un nouveau grand prix, celui de la **démarche collective** pour souligner la priorité donnée à l'action collective d'agriculteurs et d'agricultrices engagés dans l'agro-écologie.

Un **prix de l'innovation** sera également décerné à une démarche individuelle d'un exploitant particulièrement innovant dans ses pratiques agro-écologiques. Les élèves des lycées agricoles seront particulièrement impliqués dans cette démarche : ils se rendront dans les exploitations et compléteront les dossiers des exploitants candidats à ce prix. Ils auront aussi la responsabilité de présenter ces dossiers aux jurys régionaux. Cette nouveauté dans la pratique permettra aux lycées de mieux répondre aux objectifs du plan « Enseigner à produire autrement », avec l'évolution des contenus et des référentiels de formation et la redéfinition du rôle des exploitations agricoles des établissements. En s'interrogeant concrètement sur les pratiques innovantes de terrain, les lycées agricoles répondront encore mieux à leurs objectifs de formation.
Enfin, la **mention spéciale du jury** pourra être attribuée par le jury à une structure d'accompagnement telle qu'une chambre d'agriculture ou une collectivité territoriale...
Toutes ces mesures deviendront effectives lors du lancement de la prochaine édition des *Trophées de l'agro-écologie,* prévue au début de l'année 2015.

LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DURABLE L'agro-écologie en action

PRIX DE LA CATÉGORIE EXPLOITANT

LE GAEC URSULE

Agro-écologie et emploi dans une exploitation en polyculture-élevage du bocage vendéen

Exemple réussi et abouti d'agro-écologie, cette exploitation est considérée comme une des quelques références en France en matière d'agro-écologie. À une époque où les références techniques et les conseils étaient inexistants, les associés du GAEC bâtissent patiemment leur système de production autonome, économe et résilient. Afin d'y parvenir, ils consacrent une partie du budget de l'exploitation à mener des essais sur leurs terres, et mutualisent leurs savoirs avec d'autres agriculteurs ayant la même démarche. Leur exploitation évolue considérablement au cours des 25 dernières années, en faisant de la biodiversité un facteur de production. Aujourd'hui, quatorze cultures et vingt-neuf espèces différentes sont cultivées au GAEC Ursule. La productivité et la rentabilité de l'exploitation sont excellentes, ainsi que la résilience face aux aléas climatiques. Enfin, la démarche est créatrice d'emplois, avec six personnes travaillant au GAEC.

ACTIONS RÉALISÉES

- Aménagement spatial de l'exploitation : découpage des parcelles de 6-8 ha entourées de haies afin de fournir abri et nourriture aux auxiliaires des cultures (43 km de haies)
- Pratiques agro-écologiques favorisant la biodiversité : rotations longues avec prairies, mélanges d'espèces et de variétés, assolement favorable au maintien des auxiliaires toute l'année...
- Modification et adaptation du matériel
- Mise en place du triage pour séparer les espèces à la récolte
- Nombreux essais menés sur l'exploitation pendant plusieurs années pour trouver les bons mélanges et adapter les pratiques
- Regroupement avec d'autres agriculteurs pour échanger et faire évoluer les pratiques ensemble
- Maintien et création d'emplois

EXPLOITATION AGRICOLE

Localisation : département de la Vendée, commune de Chantonnay

Productions dominantes : polycultures-élevages biologiques avec quatre types de productions principales :

productions animales : 100 vaches laitières, 1 200 poulets noirs cou nu en vente direct, 600m² de poulailler pour la production de volailles de chair

productions végétales : prairies et cultures pour l'alimentation des animaux, et céréales et protéagineux vendus à deux éleveurs

production transformée : huiles alimentaires de colza et de tournesol produites et embouteillées à la ferme

Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation : six personnes, dont quatre associés et deux salariés

Surface concernée : 270 hectares

Retrouvez notre reportage sur :
http://agriculture.gouv.fr/gaec-ursule-agroecologie

LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DURABLE L'agro-écologie en action

PRIX SPÉCIAL DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE

LE GAEC HARANEA

Diversification et vente directe collective pour la sauvegarde de la biodiversité agricole au pays basque

GAEC de polyculture-élevage situé dans le pays basque, il s'appuie sur quatre piliers en synergie : diversité des productions / variétés et races locales / transformation à la ferme / circuits courts. Le fondateur du GAEC a co-créé avec des agriculteurs de son quartier le GIE (groupement d'intérêt économique) « Basaburu » afin de transformer et de commercialiser directement leur production. Il dispose d'un atelier de transformation collectif situé sur les terres du GAEC Haranea et commercialise directement la production de quatre fermes grâce à un système de livraison à domicile hebdomadaire auprès d'un réseau de 250 familles et dans un rayon de 30 km. Cette démarche collective de transformation et de commercialisation a permis l'installation de huit agriculteurs dans quatre fermes du quartier Basaburu depuis 1998.

Associé depuis 2005 au GIE « Baserria », composé de 12 exploitations agricoles, ils sont maintenant en mesure de vendre directement leur production. Les trois associés du GAEC Haranea tirent ainsi parti de la proximité de leur exploitation avec les centres urbains, dans une région où le développement touristique accentue la pression foncière tout en offrant des débouchés. En quinze ans et sur « seulement » 12,5 hectares, quatre emplois ont été créés : l'installation des trois associés et l'embauche d'un salarié.

Ce GAEC biologique allie harmonieusement la diversité des productions, le choix de races et de variétés locales, la transformation à la ferme et le développement des circuits courts. En effet, la diversité des productions permet de mieux valoriser l'espace et de profiter de la complémentarité agronomique entre productions. Par exemple, les volailles élevées sous les arbres fruitiers apportent une fumure grâce à leurs déjections, limitent le parasitisme et réduisent l'entretien sous les arbres. Cette diversité des productions autorise aussi l'étalement du travail tout au long de l'année et l'élargissement de la gamme de produits offerts à la clientèle.

Le développement de la vente directe et en circuits courts suppose en effet une gamme élargie, avec des variétés et des races locales permettant de se différencier de l'offre dominante. La diversification des débouchés répartit davantage les risques, ce qui sécurise les revenus.

ACTIONS RÉALISÉES

- Création et adhésion aux structures de commercialisation en circuits courts : deux GIE (groupement d'intérêt économique) avec un salarié chacun, notamment pour les livraisons à domicile
- Mise en place des infrastructures de transformation collectives : atelier d'abattage des poulets, atelier de transformation des porcs et saloir, atelier de transformation du piment
- Installation de deux associés et embauche d'un salarié suite à la diversification des productions

EXPLOITATION AGRICOLE

Localisation : département des Pyrénées Atlantiques, commune d'Itxassou

Productions dominantes : polyculture élevage biologique avec :

- productions animales : 6 000 poulets fermiers de chair, poules pondeuses, 60 porcs basques, 120 chapons et 120 canettes à rôtir par an
- productions végétales : 0,5 hectare de piment d'Espelette (500 kg/an) en alternance avec du maïs (500 kg/an)
- arboriculture (300 pommiers et cerisiers) et agroforesterie

Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation : trois associés et un salarié

Surface concernée : 12,5 hectares

Retrouvez notre reportage sur :
http://photo.agriculture.gouv.fr/galeries/XR_14233_TAD2014_GAEC_Haranea

MENTION SPÉCIALE DANS LA CATÉGORIE STRUCTURE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SEINE-MARITIME

Accompagnement des agriculteurs de Seine-Maritime dans la réduction des phénomènes d'érosion des sols sur leur exploitation

La Seine-Maritime fait partie des départements de France où les problèmes d'érosion sont les plus sérieux. En effet, la nature limoneuse des sols associée à une pluviométrie importante favorisent l'érosion et le ruissellement. Or, l'érosion équivaut à une perte de terre, et donc à terme à une perte de fertilité. Aussi, la chambre d'agriculture mène depuis une dizaine d'années des expérimentations avec d'autres partenaires sur les pratiques culturales et sur les petits aménagements limitant l'érosion et le ruissellement. Le but est de constituer des références sur ces pratiques et sur ces aménagements, conçus de façon à ce que les résultats technico-économiques des exploitants n'en soient pas (trop) affectés. Ces références donnent des ordres de grandeur sur les coûts de mise en œuvre. Des indications sont fournies sur les types de matériel à utiliser, les types de cultures intermédiaires à mettre en place... Toutes ces références constituent un savoir utile et intéressant pour hiérarchiser les actions à mener en cas d'érosion forte ou pour mettre en place des actions préventives. Ce savoir est mis à la disposition de tous sous forme de synthèse, de fiches, de rapport et sur le site internet des partenaires.

Les agriculteurs constatent de nombreux effets positifs (réduction de la taille des ravines, travail plus facile des parcelles, amélioration des relations avec le voisinage...). La qualité de l'eau est améliorée, et les dégâts (coulées de boues...) ainsi que les coûts pour la collectivité sont réduits.

La chambre d'agriculture de Seine-Maritime finance une « cellule érosion » de 3 personnes (2 ETP).

ACTIONS RÉALISÉES :

- Expérimentations et essais menés en partenariat pendant une dizaine d'années afin de constituer des références sur les pratiques culturales et les aménagements limitant le ruissellement et l'érosion des sols (coût des pratiques ou des aménagements, impact sur la réduction du ruissellement...)
- Réalisation de documents techniques à destination des conseillers et des agriculteurs afin de transmettre ces références
- Mise au point de diagnostic « érosion-ruissellement » et réalisation de deux cents diagnostics dans les exploitations depuis 2009
- Conseils individuels et collectifs auprès des agriculteurs
- Organisation d'une quarantaine de démonstrations et de visites au cours des dix dernières années (démonstrations de matériel agricole, visites d'essais...)
- Création du concours des Trophées de l'Hydraulique Douce et élaboration d'outils de communication (reportages...)

STRUCTURE :

Localisation : département de la Seine-Maritime, commune de Bois-Guillaume

Structure porteuse de la démarche : chambre d'agriculture de la Seine-Maritime

Nombre d'exploitations agricoles impliquées : 200 (cf. : 200 diagnostics réalisés dans les exploitations depuis 2009)

Nombre d'aménagements : 700 aménagements d'hydraulique douce mis en place (haies, bandes enherbées...)